D'où vient l'appendicite?

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **28 (1920)**

Heft 4

PDF erstellt am: **03.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-548950

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

longtemps avant les manifestations extérieures de la putréfaction.

Pratiquement, ce signe doit se rechercher de la façon suivante: employer des bandes de papier ordinaire qui auront été trempées à l'avance dans une solution au $^1/_4$ d'acétate de plomb (extrait de Saturne) et séchées. On peut se contenter d'écrire, sur des bandes de papier, des signes ou des mots conventionnels avec une plume trempée dans la solution d'acétate de plomb. Quand on veut constater un décès, on place soit dans les narines, soit devant elles, soit encore devant les lèvres du sujet présumé décédé un fragment de papier ainsi sensibilisé à l'avance. La réalité de la mort sera démontrée par la coloration noire que prendra le papier ou par l'apparition spontanée des mots ou des signes qu'on y aura tracés.

A défaut de papier à l'acétate de plomb, on peut se servir, pour déceler la réaction sulfhydrique, d'une pièce d'argent soigneusement nettoyée qui prendra, sous l'influence des gaz sulfurés, une coloration gris noir, moins nette, bien entendu, que la couleur noire fournie par le papier.

Icard a proposé très justement que des fragments de papier à l'acétate de plomb soient déposés dans les mairies (notamment dans celles des petites agglomérations), qu'un de ces fragments soit remis à toute personne venant faire une déclaration de décès et que le permis d'inhumer ne soit délivré qu'après retour de ce papier noirci et démontrant ainsi la réalité de la mort. Il y a là une solution pratique et simple de la vérification des décès à la campagne qui devrait attirer l'attention des pouvoirs publics et dont l'adoption s'impose. *(Le Monde médical.)*

D'où vient l'appendicite ?

Jamais peut-être question médicale ne reçut des solutions plus diverses et plus nombreuses. On a attribué l'appendicite à l'abandon du vin (au temps où il était de bon ton de n'en pas boire), aux débris d'émail des casseroles, aux pépins de fruits, aux déchets encombrant l'origine du gros intestin, à la propagation d'une grippe digestive, etc. Cependant certains savants, et non des moindres, venaient, à peu de distance l'un de l'autre, accuser les vers intestinaux de ce méfait, qui n'était nouveau qu'en apparence, la maladie ayant jadis porté d'autres noms. Il suffit de citer Still, Metchnikoff, Railliet, Raphaël Blanchard et surtout le professeur Guiart (de Lyon) qui, depuis quinze ans, défend cette opinion. M. Riff (de Strasbourg) vient d'ajouter son nom à cette liste et de reprendre la question en détail, armé non seulement des arguments de ses prédécesseurs, mais des résultats de ses propres recherches et d'une statistique impressionnante. Il tient, comme la plupart de ses devanciers, que le grand coupable, en la matière, est l'oxyure vermiculaire, hôte minuscule, mais trop fréquent de notre tube digestif, et qui se transmet avec une déplorable facilité. Il explique pourquoi des erreurs de technique ont empêché certains savants de haute valeur de trouver sur les appendices enlevés le corps du délit et, si l'on ose dire, la pie au nid. Pour lui, ayant sans cesse amélioré sa méthode d'examen, il a rencontré l'oxyure dans 32 % des cas d'appendicite, puis dans 48 % à Strasbourg et, finalement, dans 80 % à Paris. Ce sont là des proportions qui valent qu'on y réfléchisse et les arguments de l'auteur, qui estime, en

définitive, que l'appendicite est presque constamment d'origine vermineuse, viennent renforcer de saisissante façon ceux que nous connaissions déjà.

C'est un retour offensif des « vers » à qui on attribuait jadis tous les maux des enfants et une bonne partie de ceux des adultes. Pour combattre d'évidentes exagérations, on était tombé dans une autre et l'on avait fini, peu à peu, par leur dénier toute importance en pathologie humaine. Mais quelle attention prête-t-on à ces travaux? On continue à discuter, c'est vrai, mais uniquement sur le point de savoir si l'on doit opérer l'appendicite aussitôt que diagnostiquée, ou s'il est préférable de la laisser « refroidir ». Au reste, M. Riff n'a nulle intention d'entraver l'œuvre du bistouri, car il tient qu'il faut continuer à confier au chirurgien tous les sujets dont l'appendice est malade, ceci faute d'un médicament qui détruise sûrement les oxyures.

Cependant M. Guiart déclarait que le thymol guérissait à lui seul 90 % des appendicites, n'en laissant que 10 à l'opérateur. Bourget (de Lausanne) et le professeur Albert Robin estimaient également que la diète et les purgatifs sont suffisants dans la grande majorité des cas. Mais ils ont l'air de soutenir des opinions de l'ancien temps, lesquelles pourraient bien, néanmoins, être la vérité de demain.

Echo du cours de samaritains à Fontaines

(Tiré du Bulletin des samaritains neuchâtelois.)

Assister à un examen de samaritains est un vrai régal. Et lorsque vous êtes en bonne compagnie, amis et collègues, et qu'un poète se charge de diriger la fête, alors le régal devient une double jouissance.

Je m'en voudrais de ne pas chercher à vous faire partager mon opinion en vous citant ci-après, ce qu'une bande à pansements, au fur et à mesure qu'elle se déroulait entre les doigts agiles d'un moniteur, savait tout raconter et si bien détailler. Ses impressions, multiples et diverses, furent soigneusement enregistrées par notre ami Bolle, moniteur à Cernier, qui a su nous les rendre après les avoir fouillées d'un bistouri sûr et charmant. Les voici:

Dans un cours de samaritains
C'qu'on en forme des malins!
De science on leur bourre le crâne,
Presqu'à leur faire rendre l'âme.
Non! c'qu'c'est intéressant
D'entendre tous ces savants,
Car vraiment faut pas être sot
Pour s'rappeler l'nom tous les os.
Connaître la musculature
De l'occiput au fémur!
Et toute la circulation
Des orteils jusqu'au menton.

On leur apprend qu'le cerveau
S'continue tout en bas l'dos,
Tout l'monde a deux poumons,
Des entrailles dans le bidon,
Une bouche, des oreilles, un nez,
Et des doigts au bout des pieds.

D'un cœur, songez donc un peu
Y'a du sang rouge et du bleu,
Qui remplit les quatre sections!
N'y a plus d'place pour l'affection!
Combien tout cela est navrant
A notre dépeuplement!!

Ils savent maintenant qu'l'estomac
Est un organe délicat,
Qu'à trop l'remplir on s'expose
A vivre de cruelles choses.
Aussi d'chaque plat ma foi,
On n'doit prendre qu'cinq ou six fois.